

Avis de constitution

SOCIETE « PROCESS IVOIRE ENGINEERING PIPE »

Siège ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE NON LOIN DE  
L'ANCIENNE GENDARMERIE, Lot 779, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROCESS IVOIRE ENGINEERING  
PIPE »

Objet : CONSTRUCTION METALLIQUES : CHARPENTES METALLIQUES, COUVERTURES, BARDAGES, INSTALLATION COMPLETE D'USINES, CHAUDRONNERIES, PIPE, GENIE CIVIL : BATIMENT, SECONDS ŒUVRE, FONDATIONS, DALLAGE, FINITIONS. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE NON LOIN DE L'ANCIENNE GENDARMERIE, Lot 779, Ilot 70

Dirigeant(s) M FADIGA LAMINE (COGÉRANT), M TRAORE TCHESAMOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04556 du 12/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56171/GTCA/RC/2025 du 12/09/2025

